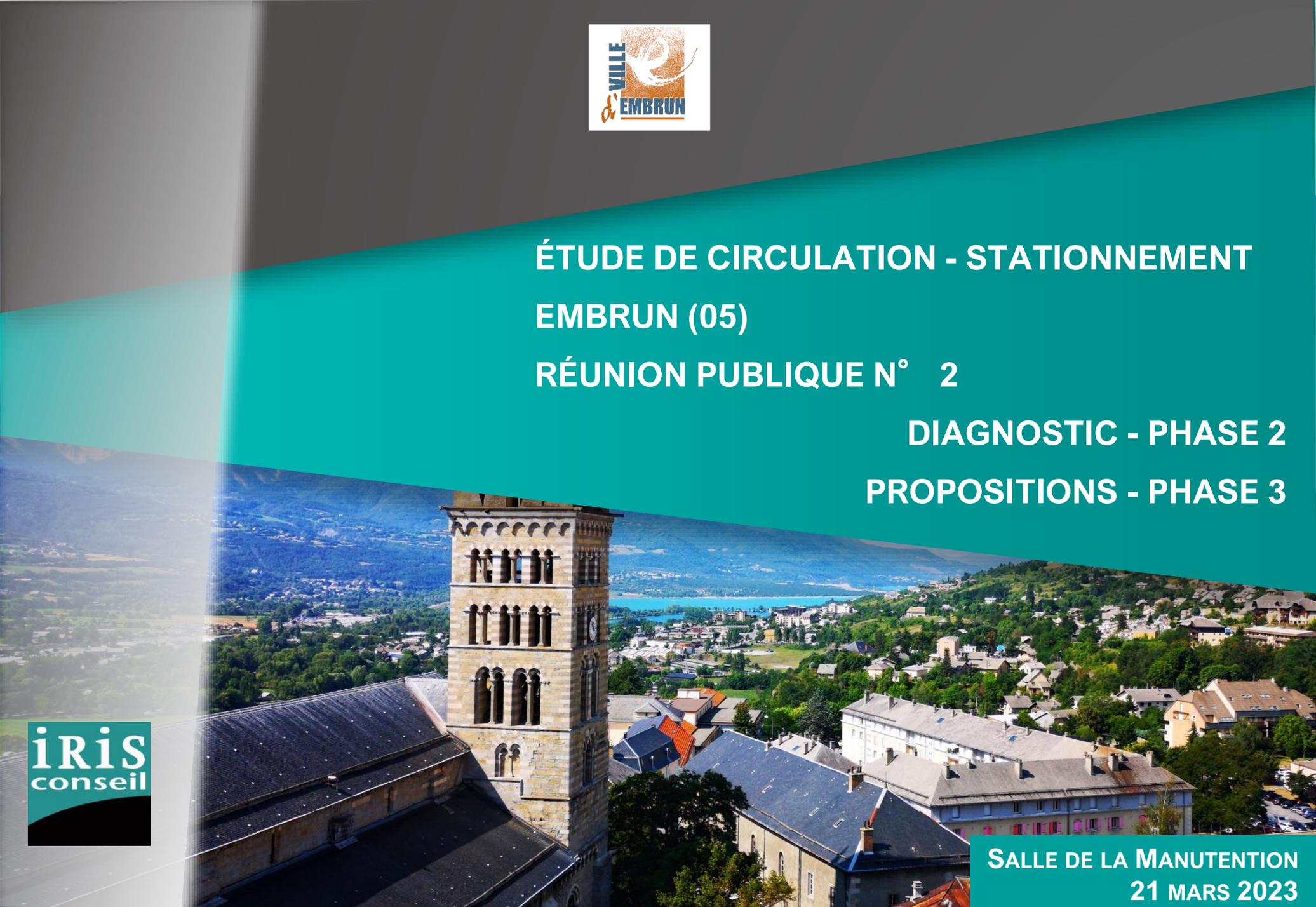


ÉTUDE DE CIRCULATION - STATIONNEMENT EMBRUN (05)

RÉUNION PUBLIQUE N° 2

DIAGNOSTIC - PHASE 2

PROPOSITIONS - PHASE 3

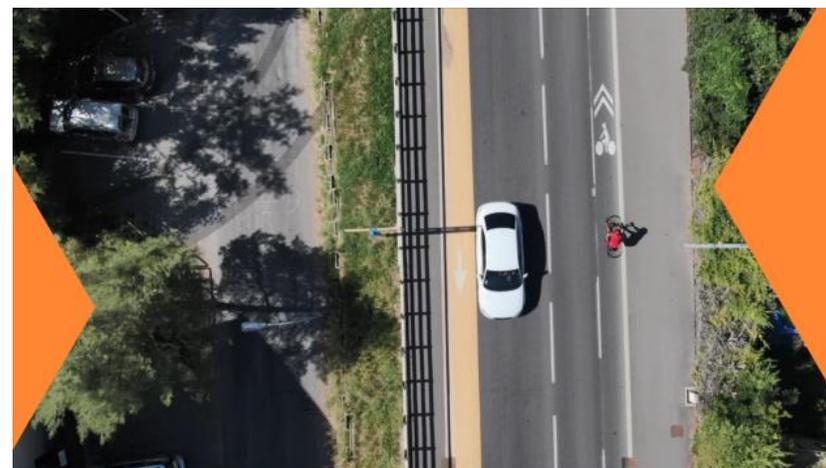
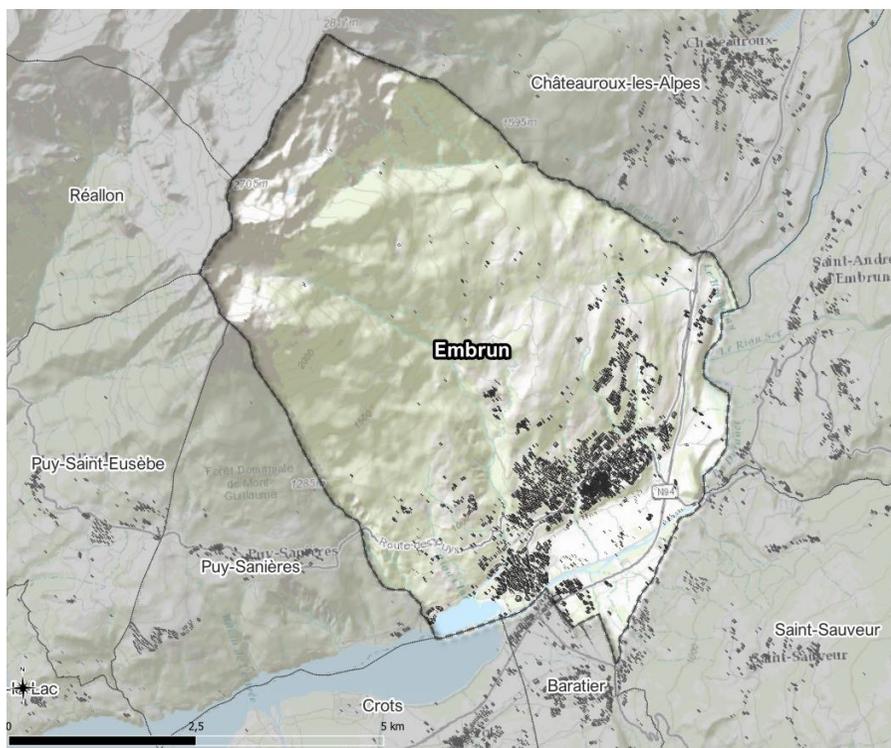


iris
conseil

SALLE DE LA MANUTENTION
21 MARS 2023

EMBRUN, UNE VILLE À FORT POTENTIEL QUI CHERCHE À AMÉLIORER LA MOBILITÉ DE SES USAGERS

Introduction par Mme Chantal EYMEOUD
Maire d'Embrun



Chantal EYMEOUD, maire d'Embrun vous invite à

UNE REUNION PUBLIQUE

Présentation du DIAGNOSTIC et
PRÉCONISATIONS DE L'ETUDE

Circulation et stationnement

sur le centre-ville et le plan d'eau

Présentation du travail mené par le Bureau d'études Iris Conseil

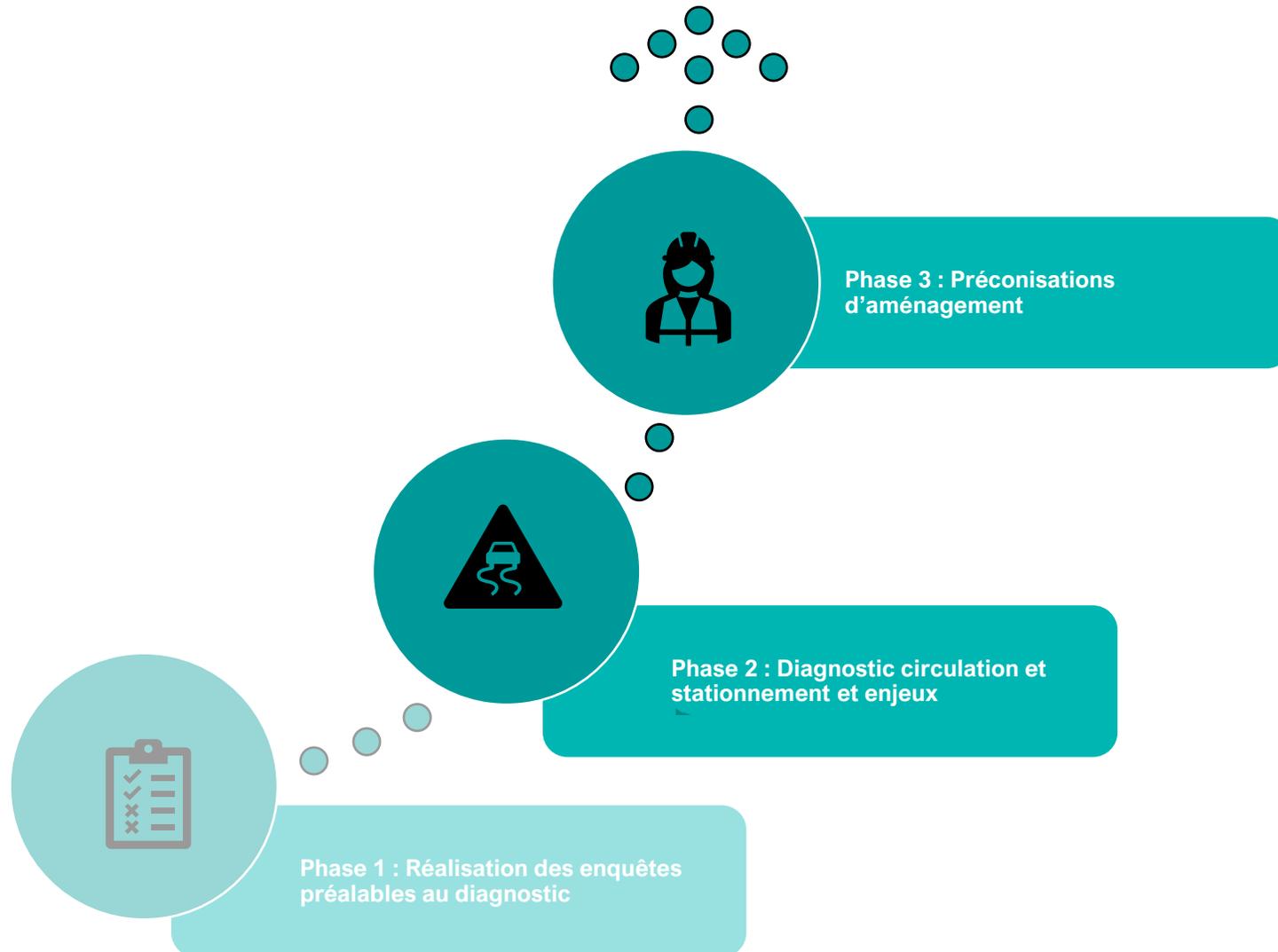


Mardi 21 mars 2023 | 17h30
Salle de la Manutention à EMBRUN

Infos: www.ville-embrun.fr

Démarche méthodologique

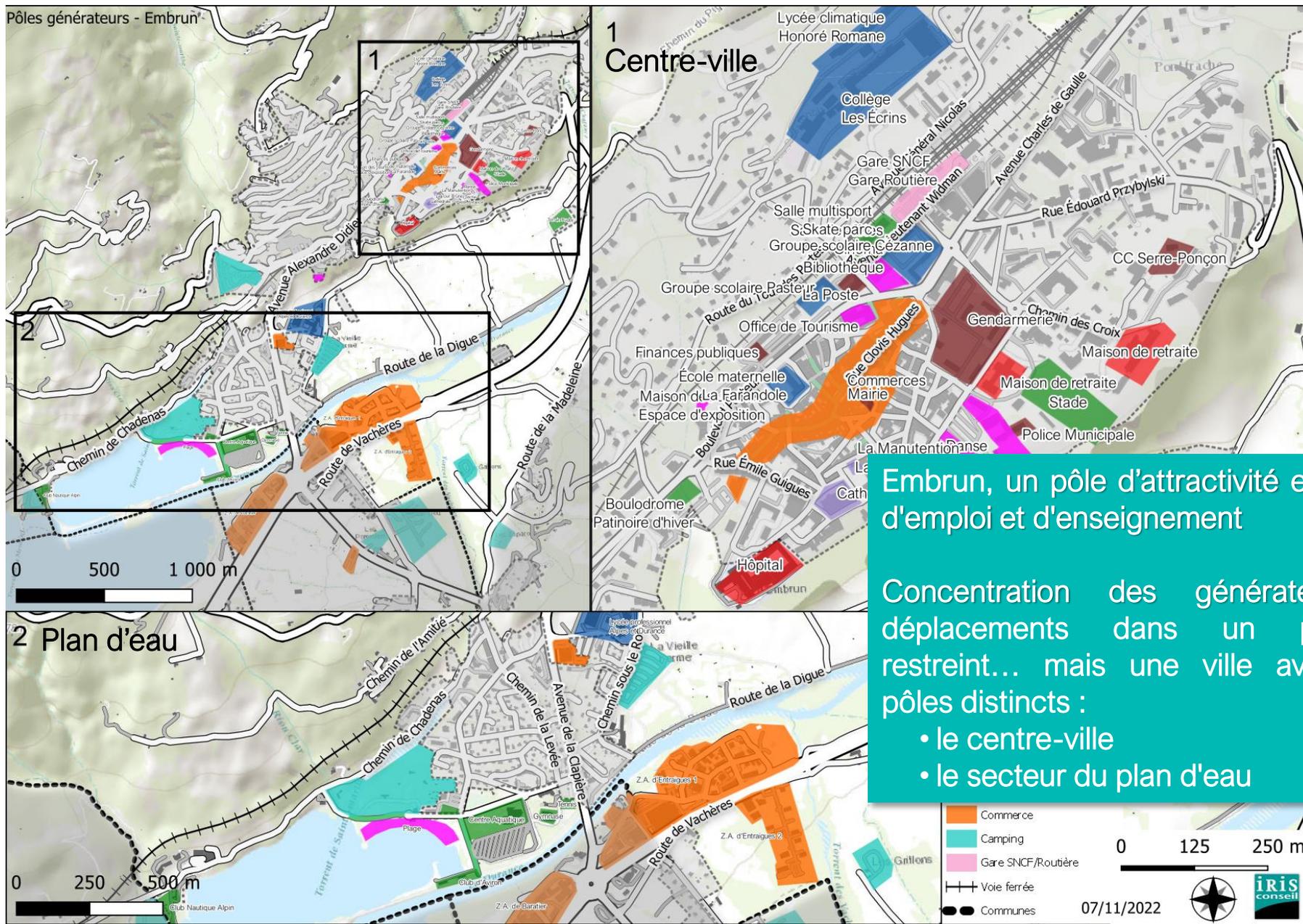
PLAN D' ACTIONS CIRCULATION/STATIONNEMENT



Rappel des résultats de la PHASE 1

EMBRUN, COMMUNE ATTRACTIVE, CONCENTRÉE, MAIS... UNE DOUBLE POLARITÉ (CV & PLAN D'EAU)

Pôles générateurs - Embrun



Embrun, un pôle d'attractivité en termes d'emploi et d'enseignement

Concentration des générateurs de déplacements dans un périmètre restreint... mais une ville avec deux pôles distincts :

- le centre-ville
- le secteur du plan d'eau

PHASE 1 : RÉALISATION DES ENQUÊTES PRÉALABLES AU DIAGNOSTIC

1. Visites de terrain

2. Réalisation d'enquêtes de circulation

- 2.1. Comptages automatiques
- 2.2. Comptages directionnels aux principaux carrefours
- 2.3. Réalisation d'une enquête origine-destination

3. Réalisation d'enquêtes de stationnement (centre-ville et plan d'eau)

- 3.1. Relevé de l'offre de stationnement
- 3.2. Enquête d'occupation/congestion/rotation

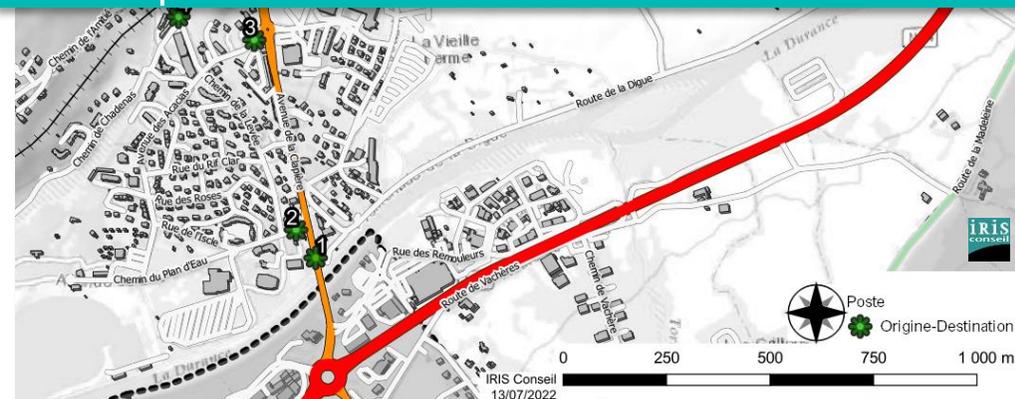
4. Réalisation d'enquêtes qualitatives et à la portière

- 4.1. Des entretiens auprès des acteurs
- 4.2. Des entretiens "à la portière" d'habitants et de touristes



Des trafics qualifiés de **faibles** à **modérés** → une répartition du trafic cohérente entre les différentes voies de circulation

Une augmentation du trafic élevée au niveau du plan d'eau, mais relativement "basse" dans le centre-ville entre la période normale et estivale



PHASE 1 : RÉALISATION DES ENQUÊTES PRÉALABLES AU DIAGNOSTIC

1. Visites de terrain
2. Réalisation d'enquêtes de circulation
 - 2.1. Comptages automatiques
 - 2.2. Comptages directionnels aux principaux carrefours
 - 2.3. Réalisation d'une enquête origine-destination
3. Réalisation d'enquêtes de stationnement (centre-ville et plan d'eau)
 - 3.1. Relevé de l'offre de stationnement
 - 3.2. Enquête d'occupation/congestion/rotation
4. Réalisation d'enquêtes qualitatives et à la portière
 - 4.1. Des entretiens auprès des acteurs
 - 4.2. Des entretiens "à la portière" d'habitants et de touristes

Période	Secteur	Total places "tout usager"*
Estivale	Centre-ville	1 533
	Plan d'eau	881
	Total	2 414
Normale	Centre-ville	1 362
	Plan d'eau	860
	Total	2 222

Occupation/Congestion :

- Une offre qui répond globalement à la demande (sauf le samedi entre 10h et 12h)
- Une demande illicite plus élevée le samedi
- Une concentration de la demande entre 10h et 12h au centre-ville et entre 16h et 18h au plan d'eau durant la période estivale

Durée :

- Une durée moyenne de stationnement plus longue en période normale qu'en période estivale
 - Centre-Ville : 6h25 en période normale contre 5h45 en période estivale
 - Plan d'eau : 4h00 en période normale 3h00 en période estivale

14/11/2022



PHASE 1 : RÉALISATION DES ENQUÊTES PRÉALABLES AU DIAGNOSTIC

1. Visites de terrain
2. Réalisation d'enquêtes de circulation
 - 2.1. Comptages automatiques
 - 2.2. Comptages directionnels aux principaux carrefours
 - 2.3. Réalisation d'une enquête origine-destination
3. Réalisation d'enquêtes de stationnement (centre-ville et plan d'eau)
 - 3.1. Relevé de l'offre de stationnement
 - 3.2. Enquête d'occupation/congestion/rotation
4. Réalisation d'enquêtes qualitatives et à la portière
 - 4.1. Des entretiens auprès des acteurs
 - 4.2. Des entretiens "à la portière" d'habitants et de touristes

Acteurs → Pistes de réflexions :

- Sécurisation aux abords des écoles
- Amélioration des conditions de circulation des piétons et des vélos
- Renforcer l'accessibilité pour tous
- Renforcer les contrôles pour lutter contre l'incivilité
- Amélioration de l'offre de stationnement et conservation de la gratuité des places

Les conditions d'accès piéton au parking

Habitants et touristes :

- Quelle que soit la période, il est "facile" de stationner à Embrun
- Une part importante de "satisfaits" quant à l'accès piéton, automobile et au stationnement

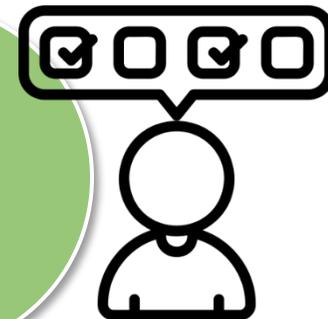
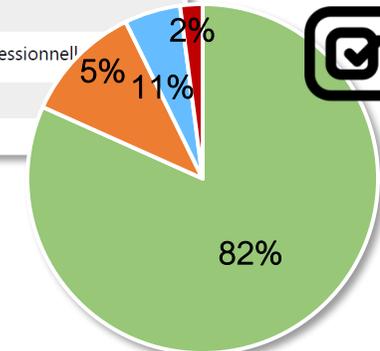
PAYS - Où résidez-vous ?

Département - Où résidez-vous ?

Genre - Vous êtes

CSP - Quelle est votre Catégorie Socio-Professionnelle ?

Âge - Vous avez :



Résultats de l'enquête en ligne

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Un questionnaire a été proposé aux usagers du territoire embrunais. Il avait pour objet l'étude de leurs déplacements et de leurs attentes.

L'enquête en ligne a été proposée du 02 décembre au 16 décembre 2022.

Étude de circulation et de stationnement - Embrun

La Ville d'Embrun poursuit ses efforts pour améliorer les déplacements sur la commune et souhaite connaître l'avis des Embrunaises et Embrunais sur les mobilités à Embrun.
Iris Conseil, bureau d'études spécialisé dans l'ingénierie de transports et des déplacements de personnes, est mandaté par la municipalité pour réaliser une étude de circulation et de stationnement à Embrun.

La première étape consiste à établir un diagnostic des déplacements et des mobilités auquel nous souhaitons vous faire participer. Vos retours contribueront à l'élaboration du diagnostic par le bureau d'études afin d'améliorer, faciliter et sécuriser les déplacements dans notre ville. Pour être acteur des décisions et des choix fait sur notre commune, participez et répondez à ce questionnaire !

Ce sondage est anonyme. C'est la première étape d'une transition pour laquelle nous sollicitons votre contribution.

Nous comptons vivement sur votre participation.

Bien cordialement,
Chantal Eymeoud, Maire d'Embrun

315 réponses

1
Pensez-vous que se déplacer dans Embrun soit facile ?

Oui
 Non

3
Pour faciliter vos déplacements à pied, vous souhaiteriez (3 choix maxi) :

Sélectionnez au plus 3 options.

- Plus de trottoirs
- Des trottoirs plus confortables (larges) et plus accessibles notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite
- Des panneaux indiquant les itinéraires et les temps de parcours
- Une piétonisation du cœur du ville
- Une piétonisation de certaines rues
- Une limitation de la vitesse des voitures par des aménagements
- Des traversées piétonnes mieux signalées - marquage au sol amélioré/éclairage -
- Autre

Distance et fréquence

- Une majorité de répondants résidents Embrunais (69 %)
- Des déplacements de courtes distances (58 % de déplacements internes) et fréquents

Motifs de déplacement

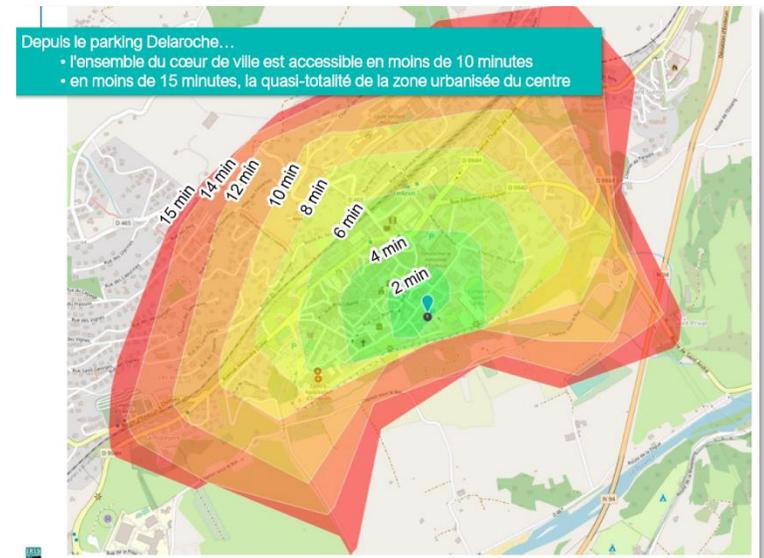
- Des déplacements orientés vers le travail, et ce, quelle que soit l'échelle de déplacements puis "les courses"

Circulation

- Des attentes en termes de circulation (47 % de souhaits d'amélioration), mais seulement 14 % d'insatisfaits.

Stationnement

- Une relative facilité à trouver une place de stationnement (79 %), mais...
...une organisation qui ne satisfait par forcément (53 % d'insatisfaits),
- Des automobilistes prêts à marcher... "un peu",
 - 36 % des répondants Embrunais sont prêts à marcher 5 minutes au maximum contre...
... 47 % des non Embrunais.



Vélo - Cycliste

- Une pratique limitée par un taux d'équipement moyen : **57 % des répondants ont un vélo** (chiffre identique aux données du SCoT Gapençais), mais...
- ... une **part importante de VAE**, équivalente à celle des vélos classiques qui facilite un usage au quotidien

→ Les **principaux freins**

- l'absence d'aménagements cyclable
- le maillage incomplet du territoire
- Le dénivelé... "gommé" par les aides à l'achat de l'État



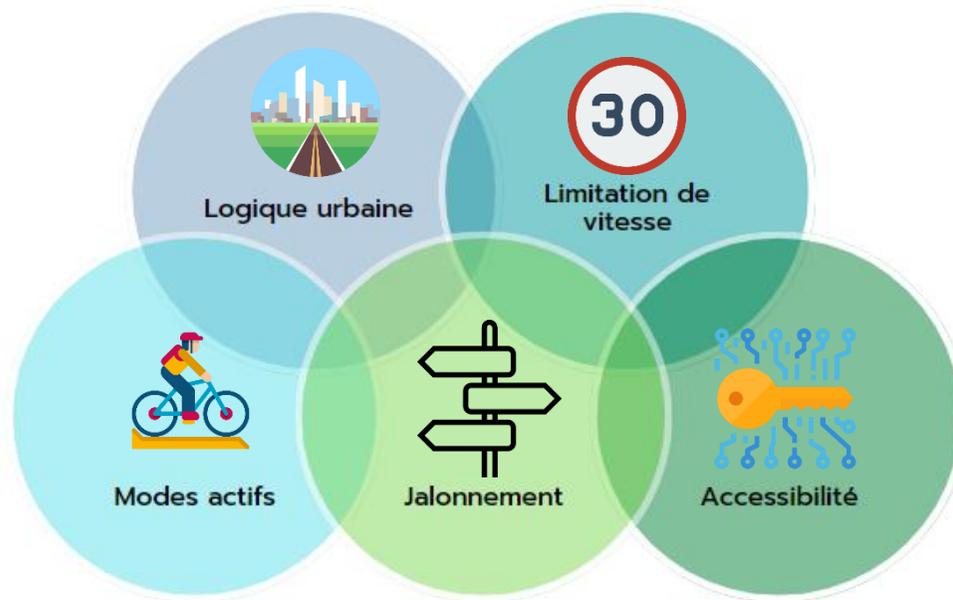
→ De manière cohérente, les **principaux souhaits** pour développer la pratique du vélo

- la création d'aménagements cyclables plus sécurisés
- un maillage du territoire avec notamment des axes dédiés aux loisirs

Marche - Piéton

- Des attentes en termes d'aménagement de trottoirs plus larges et des traversées piétonnes mieux signalées (marquage)
- Une multiplicité des voies où des améliorations sont attendues
 - Avenue des Acacias (6 %),
 - Boulevard Pasteur (6 %),
 - Route de Caléryère (5 %),
 - Avenue Charles de Gaulle (4 %),
 - Rue Édouard Przybylski (4 %).

Phase 3 - Propositions/Pistes d'action



Pistes d'action "Circulation"

Les atouts

- Pas de trafic de transit
- Circulation relativement apaisée

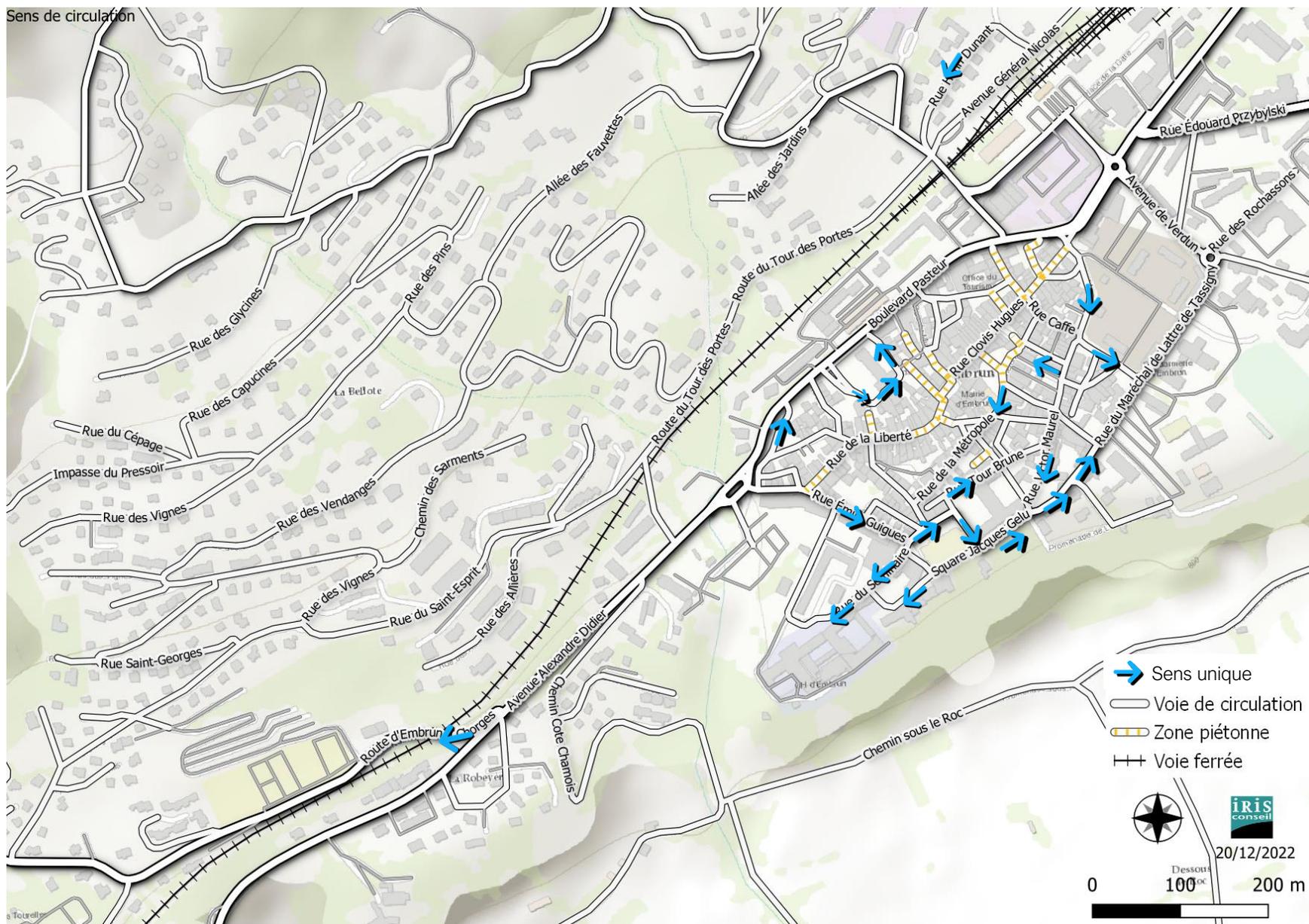
Les faiblesses

- Masque de visibilité de certains carrefours
- Traversée de carrefour parfois dangereuse
- Manque de lisibilité des aménagements
- Manque de signalétique verticale et/ou horizontale

Quelles pistes d'actions ?

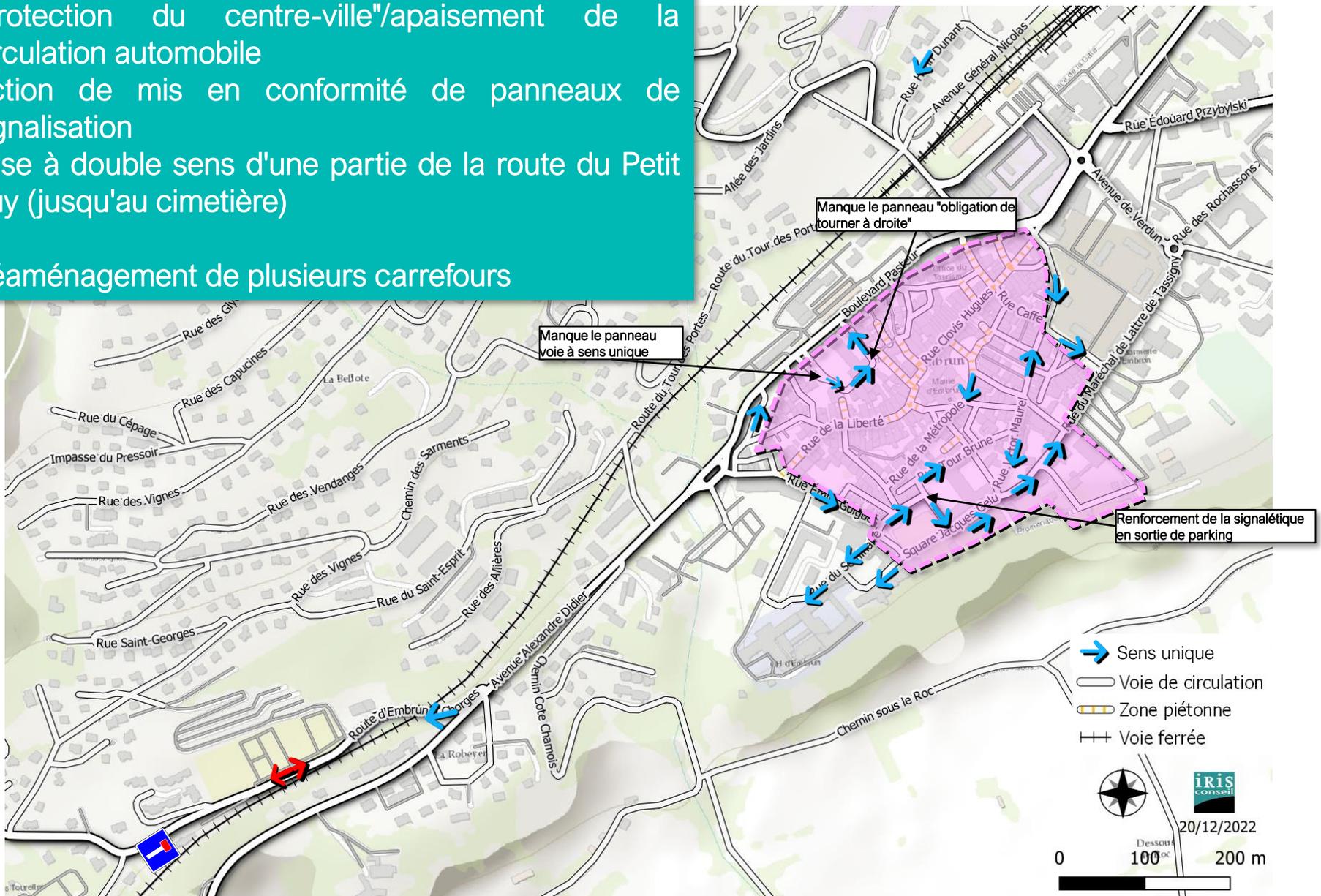
- Redéfinition des "Zones 30" en améliorant la communication et leur lisibilité,
- Création d'une Zone de Rencontre dans l'hypercentre d'Embrun,
- Généralisation des Doubles Sens Cyclables,
- Réaménagement des carrefours pour renforcer la sécurité des modes actifs,
- Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée,
- Inversion des sens de circulation,
- Interdiction de certains mouvements tournants,
- Amélioration de la signalisation horizontale et verticale,
- ...

SENS DE CIRCULATION – CENTRE-VILLE



SENS DE CIRCULATION – CENTRE-VILLE

- "Protection du centre-ville"/apaisement de la circulation automobile
- Action de mise en conformité de panneaux de signalisation
- Mise à double sens d'une partie de la route du Petit Puy (jusqu'au cimetière)
- +
• Réaménagement de plusieurs carrefours



SENS DE CIRCULATION – CENTRE-VILLE

CARREFOUR "D994H-AVE A. DIDIER × RUE V. MAUREL × RUE C. HUGUES"



Existant :

Carrefour place en triangle.

Voie de tourne-à-gauche depuis la RD994H.

Constat :

- Le tourne-à-gauche est en réalité en ligne droite avec perte de priorité très rapide sur la rue C. Hugues.
- Manque de signalisation verticale

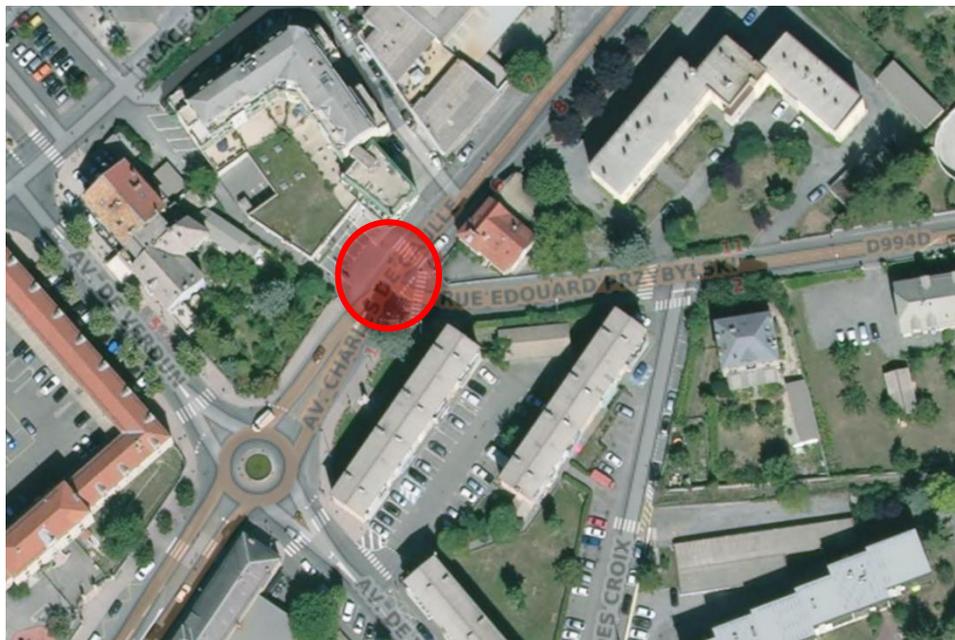


Propositions d'améliorations :

- Supprimer la sortie sur la RD994H
- Prolonger le tourne-à-gauche et ne conserver qu'un point d'entrée

Réaménagement :

- Transformation en une place urbaine à une seule entrée/sortie
- Modification du tourne-à-gauche de la RD994H

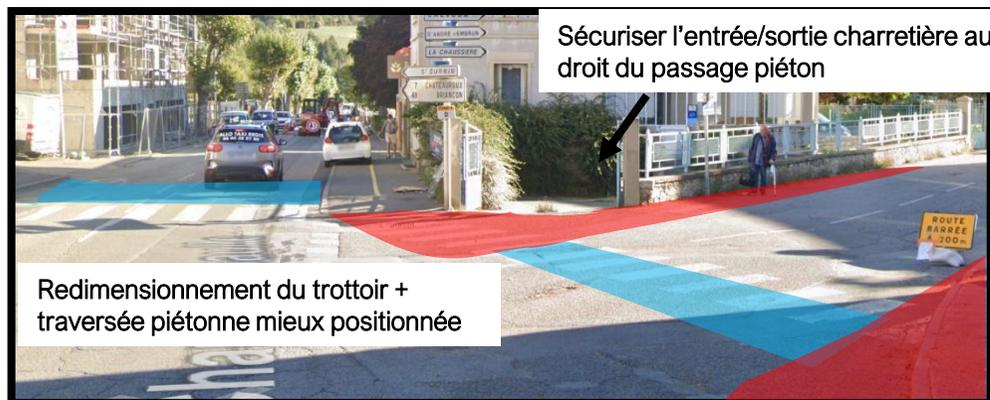


Existant :

Carrefour en T avec angle et une emprise assez large

Constat :

- Carrefour confortable pour les usagers de la route
- Traversée piétonne mal positionnée et masquée par un arbre



Sécuriser l'entrée/sortie charretière au droit du passage piéton

Redimensionnement du trottoir + traversée piétonne mieux positionnée

Propositions d'améliorations :

- Créer/prolonger le trottoir dans l'angle nord-est afin de mieux positionner les deux passages piétons

Réaménagement :

- Compacter le carrefour (réduire les largeurs de voies).
- Élargir les trottoirs et/ou créer un îlot sur la rue Édouard Przybylski

SENS DE CIRCULATION – CENTRE-VILLE

CARREFOUR "PLACE DE LA GARE × AV WIDMANN × AV DE VERDUN"



Existant :

Carrefour place en T avec accès direct aux quais bus et aux parkings

Constat :

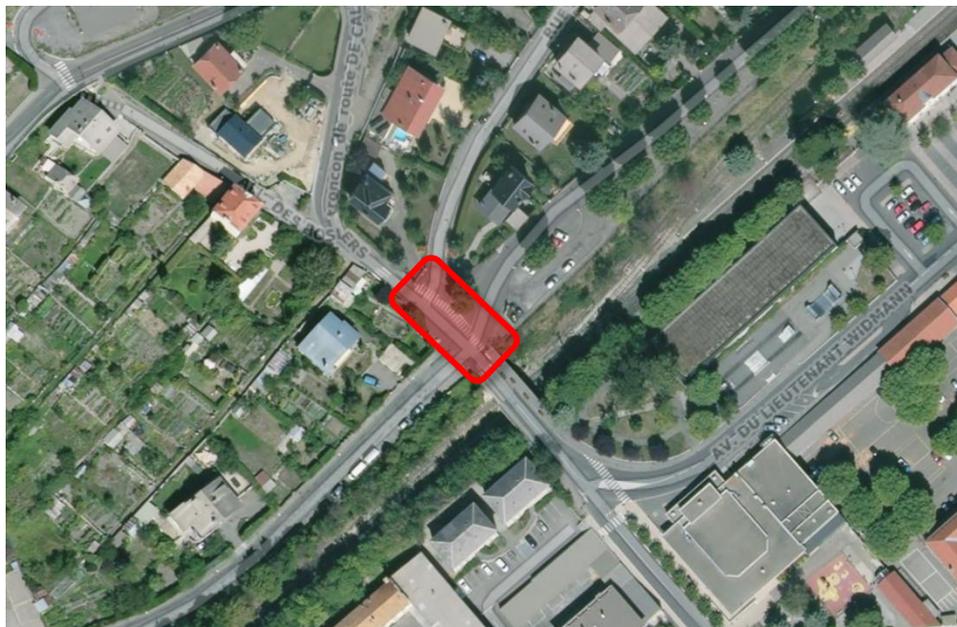
- Le carrefour est utilisé comme zone de manœuvre des bus
- Cède le passage depuis la place de la gare/parking Est entre deux quais bus

Propositions d'améliorations :

- Renforcer le marquage pour clarifier l'axe de circulation principal (Av Widmann-Rue de Verdun) → Ligne de guidage
- Transformer le "Cédez le passage" en "Stop" et vérifier la possibilité de l'avancer

Réaménagement :

- Refonte complète du pôle gare et séparant les fonctions parkings, parvis et gare routière.



Existant :

Carrefour en croix proche du pont SNCF avec connexion proche de la rue H. Dunant formant un second carrefour en baïonnette

Constat :

- Le carrefour a une emprise très étendue
- Le passage piéton est trop long (11 m maxi sans îlot refuge intermédiaire) et est implanté trop proche des voies de circulations.

Propositions d'améliorations :

- Créer un îlot entre l'avenue Général Nicolas et la rue H. Dunant (devant l'arbre) servant de refuge intermédiaire pour les piétons.
- Reculer le passage piéton sur l'avenue Général Nicolas.

Réaménagement :

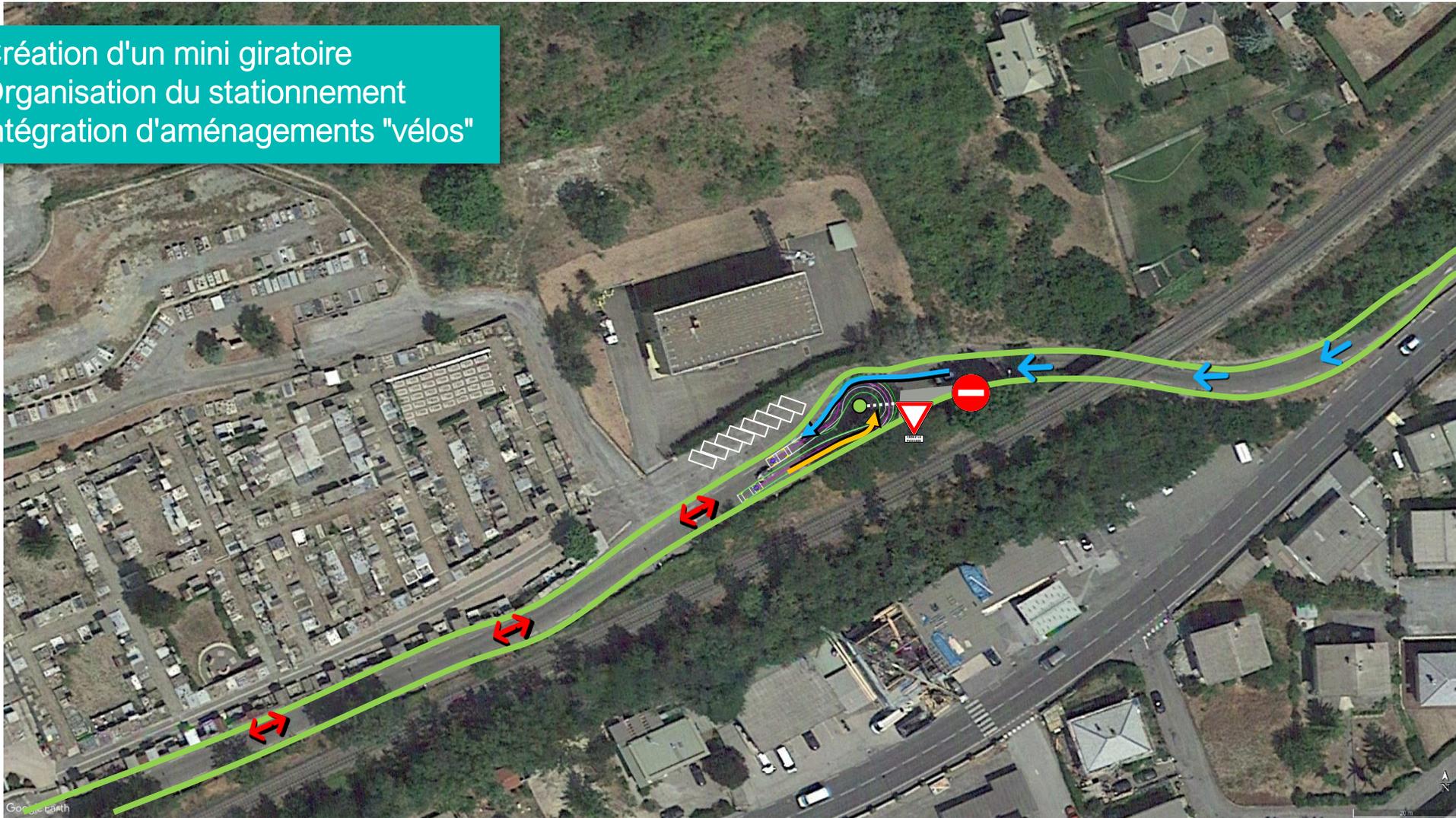
- Réduction des voies de l'avenue Général Nicolas et création d'un îlot intermédiaire autour et devant l'arbre.
- Transformer le cédez le passage de la rue H. Dunant en "Stop".
- Créer/prolonger le trottoir au droit du N° 1 de la rue H. Dunant.
- Reculer l'ensemble du passage piéton.



SENS DE CIRCULATION – CENTRE-VILLE

MISE À DOUBLE SENS D'UNE PARTIE DE LA ROUTE DU PETIT PUY (JUSQU'AU CIMETIÈRE)

- Création d'un mini giratoire
- Organisation du stationnement
- Intégration d'aménagements "vélos"



— Aménagement cyclable

→ Sens unique

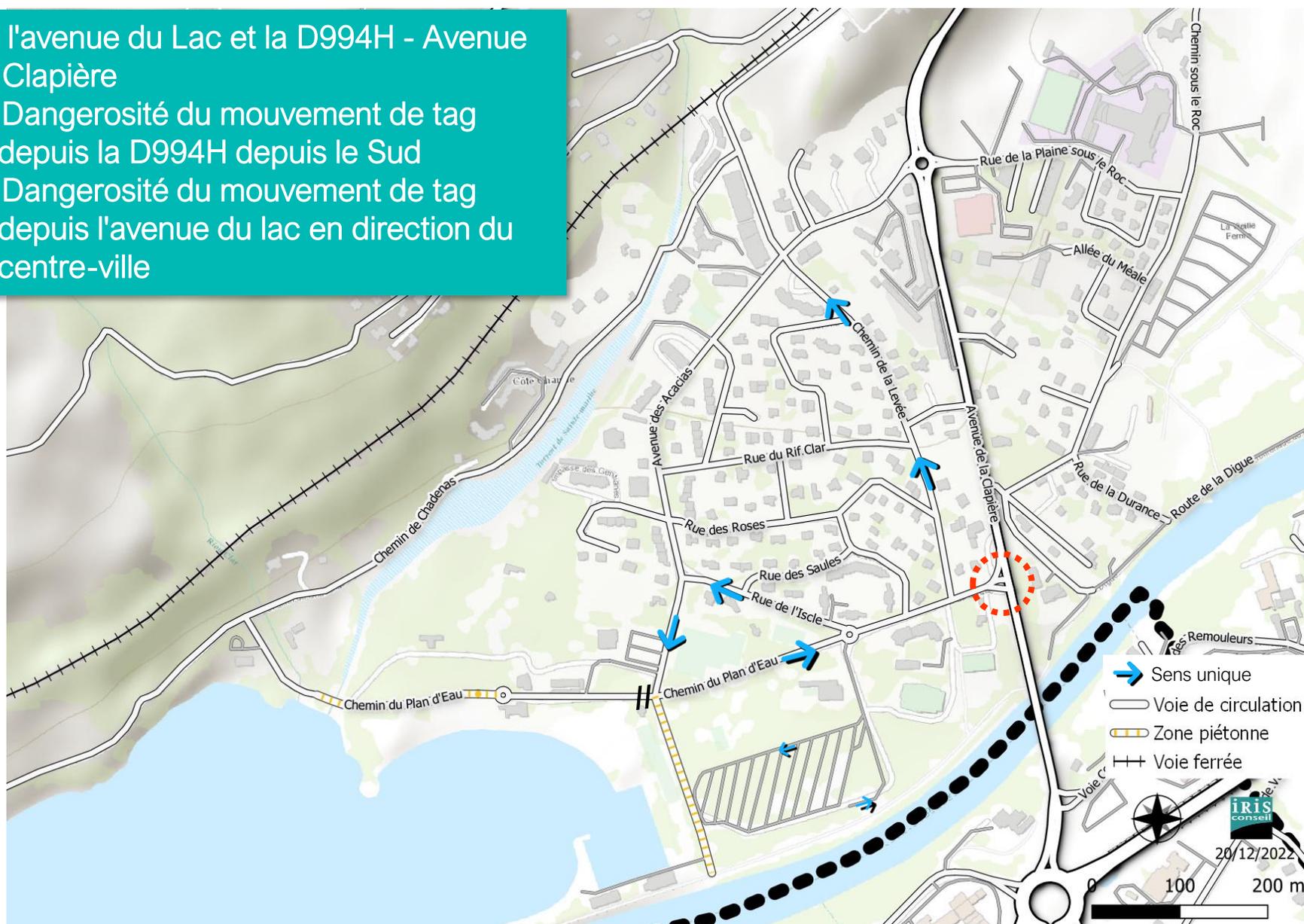
↔ Double sens

SENS DE CIRCULATION – PLAN D'EAU

Entre l'avenue du Lac et la D994H - Avenue de la Clapière

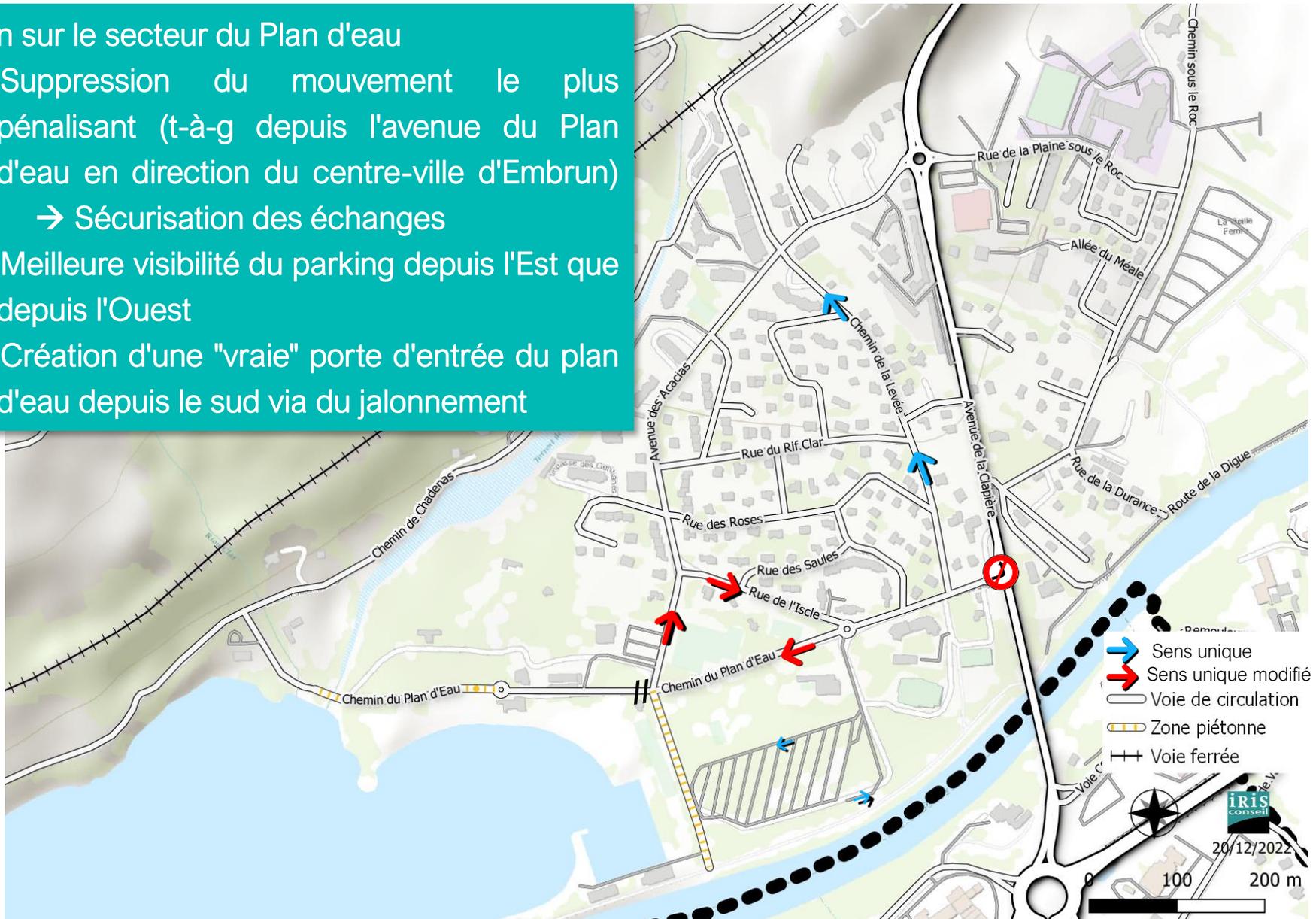
→ Dangerosité du mouvement de tag depuis la D994H depuis le Sud

→ Dangerosité du mouvement de tag depuis l'avenue du lac en direction du centre-ville

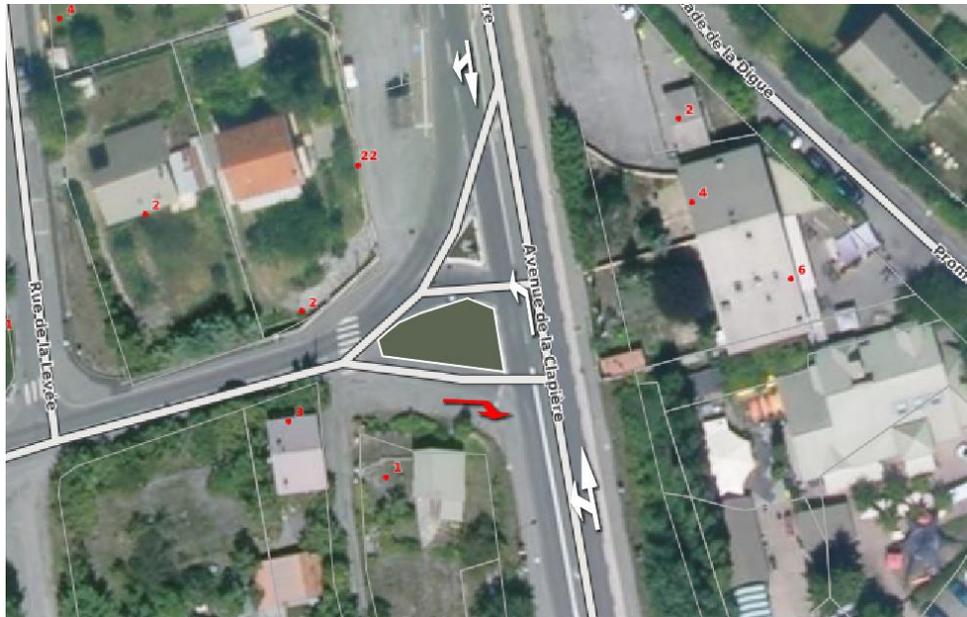


Action sur le secteur du Plan d'eau

- Suppression du mouvement le plus pénalisant (t-à-g depuis l'avenue du Plan d'eau en direction du centre-ville d'Embrun)
- Sécurisation des échanges
- Meilleure visibilité du parking depuis l'Est que depuis l'Ouest
- Création d'une "vraie" porte d'entrée du plan d'eau depuis le sud via du jalonnement



SENS DE CIRCULATION – PLAN D'EAU CARREFOUR "RD 994H × AVENUE DU LAC"



Existant :

Carrefour en T avec voie de t-à-gauche et de tourne-à-droite sur la RD994H.
Stop sur l'avenue du Lac avec 2 files dédiées pour le tourne-à-gauche & droite.
Emprise importante du carrefour

Constat :

- Manque de signalisation verticale de police et directionnelle
- Manque de visibilité de la bande cyclable sur la RD
- Difficulté pour les cycles de tourner à gauche depuis la RD

Propositions d'améliorations :

- Renforcer la signalisation verticale
- Modifier/augmenter la dimension des ilots
- Renforcer la visibilité de la bande cyclable et permettre un tourne-à-gauche (création d'un passage piéton/cycle proche du carrefour)
- **Interdiction du tourne-à-gauche** depuis l'avenue du Lac (suppression d'un des deux mouvements de cisaillement, le plus dangereux)
 - Impact en période normale : 0 véhicule en HPM et 30 véhicules en HPS
 - Impact en période estivale : 15 véhicules en HPM et 65 véhicules en HPS

Réaménagement :

- À la vue de l'espace disponible et des fonctions à intégrer, la création d'un carrefour giratoire est envisageable

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PISTES D'ACTION RELATIVE À LA CIRCULATION – CENTRE-VILLE

Mise en place d'un plateau traversant et augmentation du confort du cheminement piéton et cycliste au droit du Lycée Honoré Romane

Sécurisation du carrefour par une réduction de la longueur des traversées piétonnes

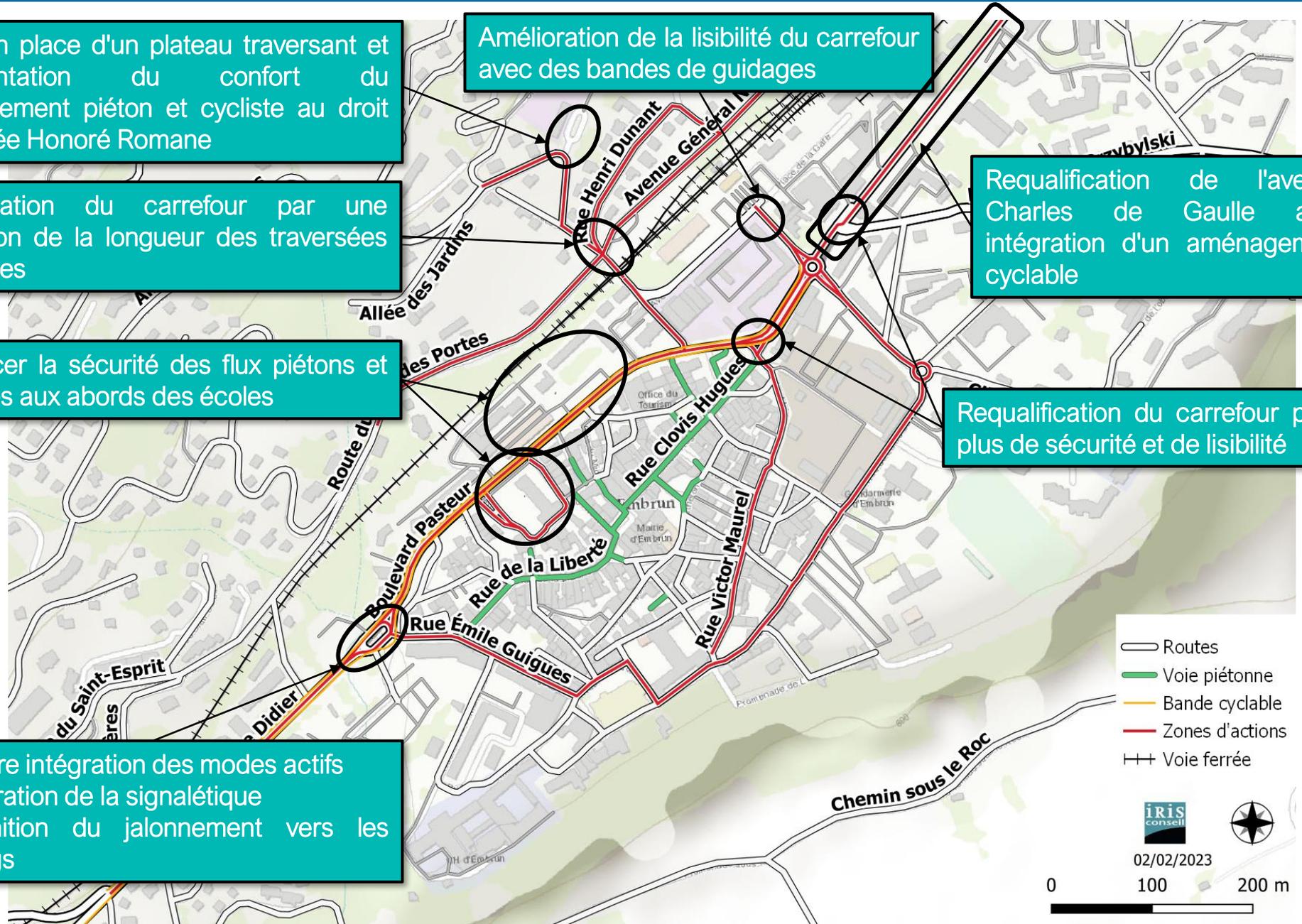
Renforcer la sécurité des flux piétons et cyclistes aux abords des écoles

Meilleure intégration des modes actifs
Amélioration de la signalétique
Redéfinition du jalonnement vers les parkings

Amélioration de la lisibilité du carrefour avec des bandes de guidages

Requalification de l'avenue Charles de Gaulle avec intégration d'un aménagement cyclable

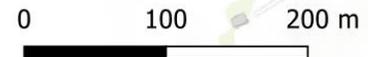
Requalification du carrefour pour plus de sécurité et de lisibilité



- Routes
- Voie piétonne
- Bande cyclable
- Zones d'actions
- Voie ferrée



02/02/2023



SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PISTES D'ACTION RELATIVE À LA CIRCULATION – PLAN D'EAU

Embrun - Plan d'Eau

Mise à double sens de la Route du Petit Puy entre la Route des Puy et le cimetière + renforcement de la sécurité des cyclistes

Requalification du carrefour pour plus de sécurité et lisibilité

Création d'un Chaussidou/CVCB sur le chemin de Sainte-Marthe et le chemin de Chadenas

Inversion des sens de circulation l'Avenue des Acacias (section sud), rue de l'Isle et Chemin du Plan d'Eau

Renforcement du jalonement parking et la visibilité du Plan d'eau

Sécurisation de la première section : gain en lisibilité

Requalification D994H pour l'intégration des modes actifs

Suppression du Tourne-à-Gauche depuis le Plan d'Eau vers le centre-ville

- Routes
- Voie piétonne
- Bande cyclable
- Zones d'actions
- Voie ferrée



02/02/2023

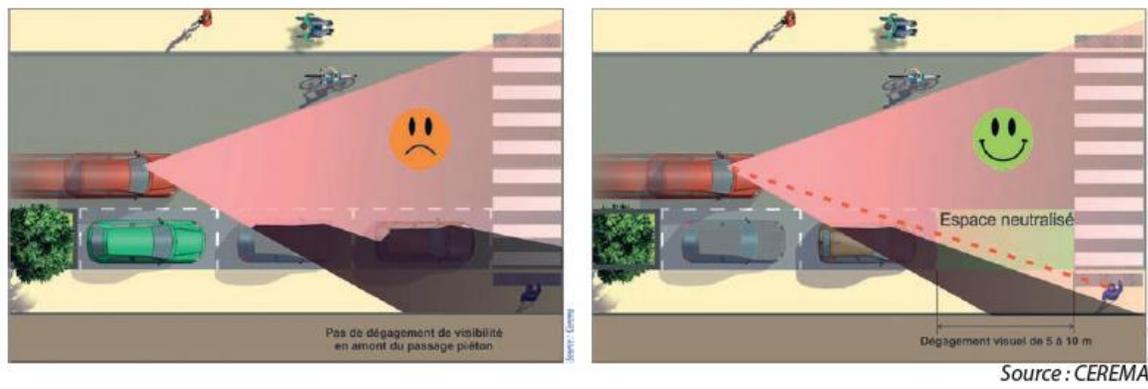
0 100 200 m



Pistes d'action "Stationnement"

Optimiser la gestion du stationnement au bénéfice des 2 roues et des modes actifs

Conformément au Code de la Route (depuis 2015) et devant être mise en place par les communes avant 2016, les places en amont des traversées piétonnes doivent être neutralisées pour une meilleure co-visibilité entre tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...) :



- Remplacer les anciennes places de stationnement par un **espace de végétation**, en s'assurant un bon entretien pour garantir une visibilité continue de et par tous les usagers
- Voie limitée à 30 km/h : suppression du stationnement à 5 m en amont du passage piéton
- Voie limitée à 50 km/h : suppression du stationnement à 7 m en amont du passage piéton (8 m pour les portions avec bande cyclable)

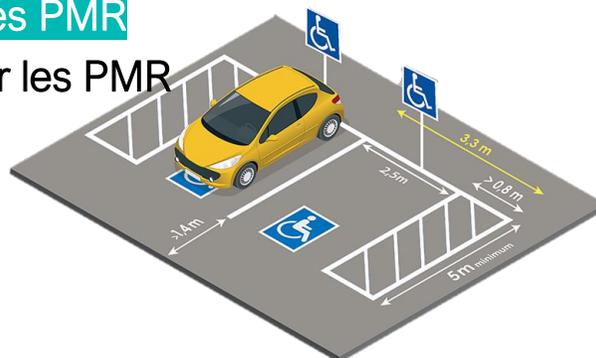


Gagner en lisibilité

- Uniformisation des durées limitées
 - 20 minutes (Disparition des 3, 5 et 15 min)
 - 1h30
- Uniformisation des couleurs des places réglementées
 - Bleu pour "1h30"
 - Blanc avec marquage "20 minutes"
- Modification de l'emplacement "Livraisons" sur Boulevard Pasteur
 - Recul de la place de 1m
 - Ajout de panneau "5h-17h"

Gagner en confort pour les PMR

- Plus de places pour les PMR



Autres solutions envisagées

- Bornes Arrêt minute avec décompte de temps

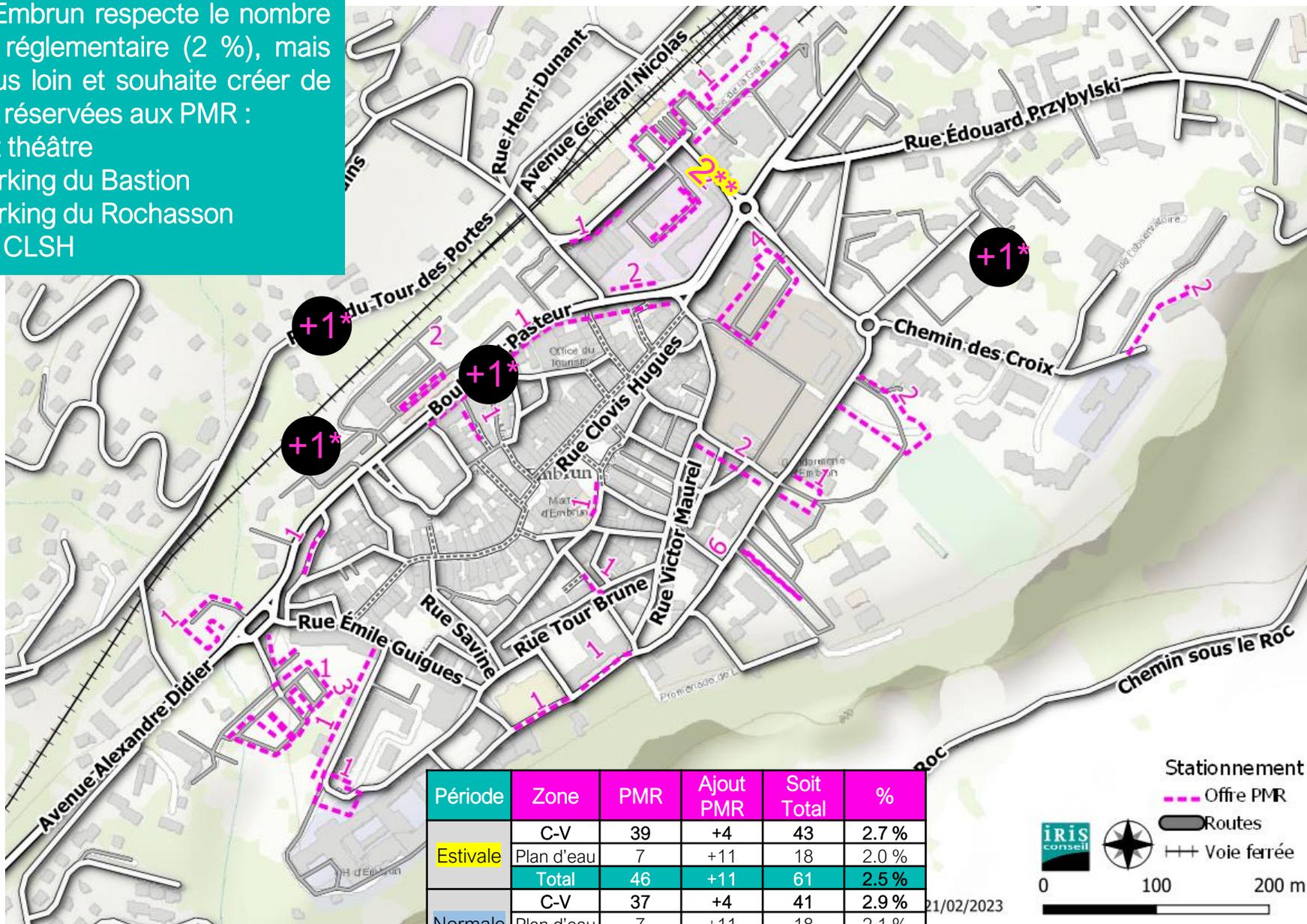


BAM - borne arrêt minute- Temps dépassé

OFFRE DE STATIONNEMENT PMR - ACTUELLE ET FUTURE - CENTRE-VILLE

Au centre-ville, Embrun respecte le nombre de places PMR réglementaire (2 %), mais décide d'aller plus loin et souhaite créer de nouvelles places réservées aux PMR :

- +1 place ilot théâtre
- +1 place parking du Bastion
- +1 place parking du Rochasson
- +1 place au CLSH



* Place à créer

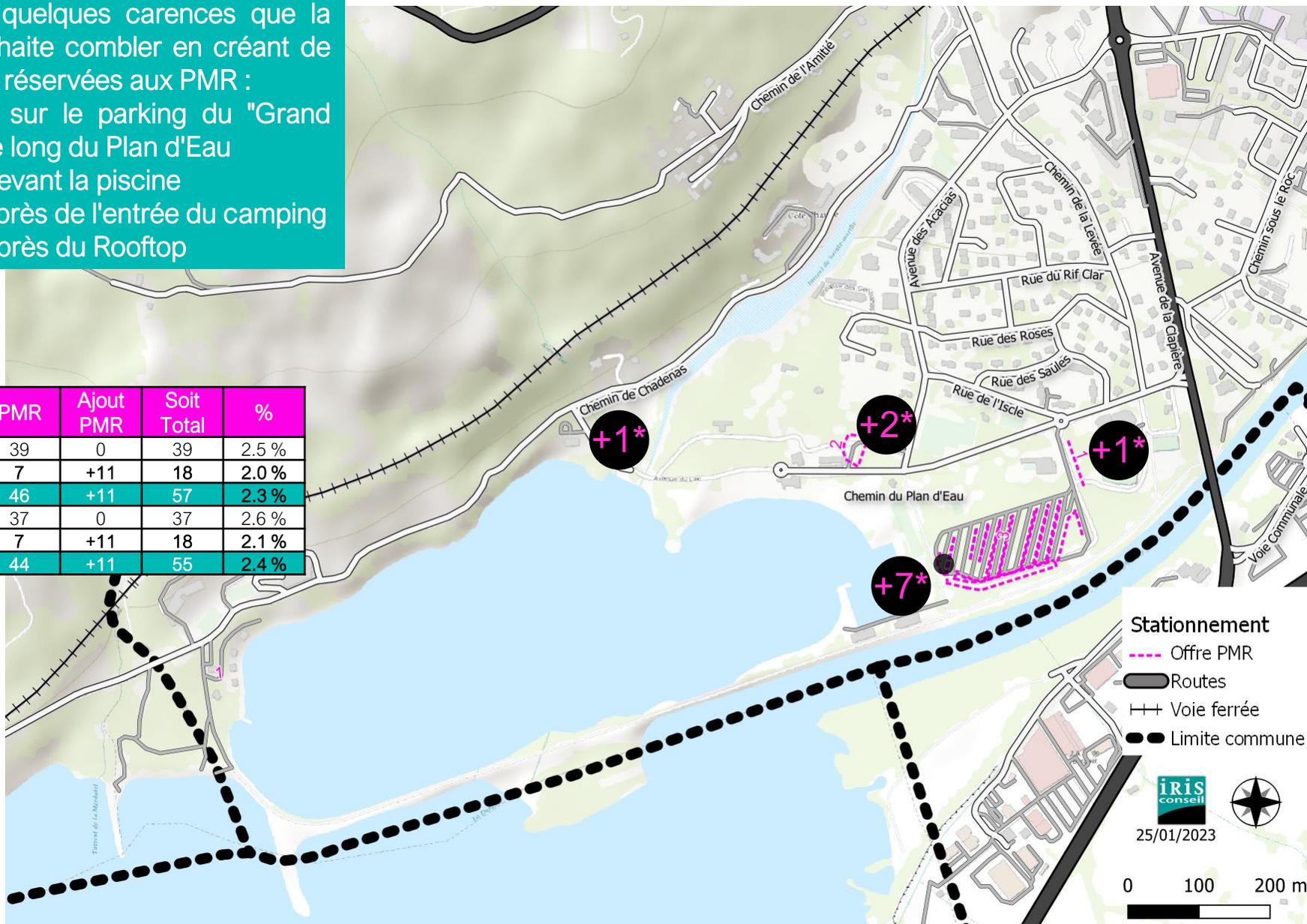
** Places proposées uniquement durant la période estivale.

OFFRE DE STATIONNEMENT PMR - ACTUELLE ET FUTURE - PLAN D'EAU

Au Plan d'Eau, quelques carences que la municipalité souhaite combler en créant de nouvelles places réservées aux PMR :

- +7 places sur le parking du "Grand parking", le long du Plan d'Eau
- +1 place devant la piscine
- +2 places près de l'entrée du camping
- + 1 place près du Rooftop

Période	Zone	PMR	Ajout PMR	Soit Total	%
Estivale	C-V	39	0	39	2.5 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.0 %
	Total	46	+11	57	2.3 %
Normale	C-V	37	0	37	2.6 %
	Plan d'eau	7	+11	18	2.1 %
	Total	44	+11	55	2.4 %



+x* : nombre de place(s) à créer

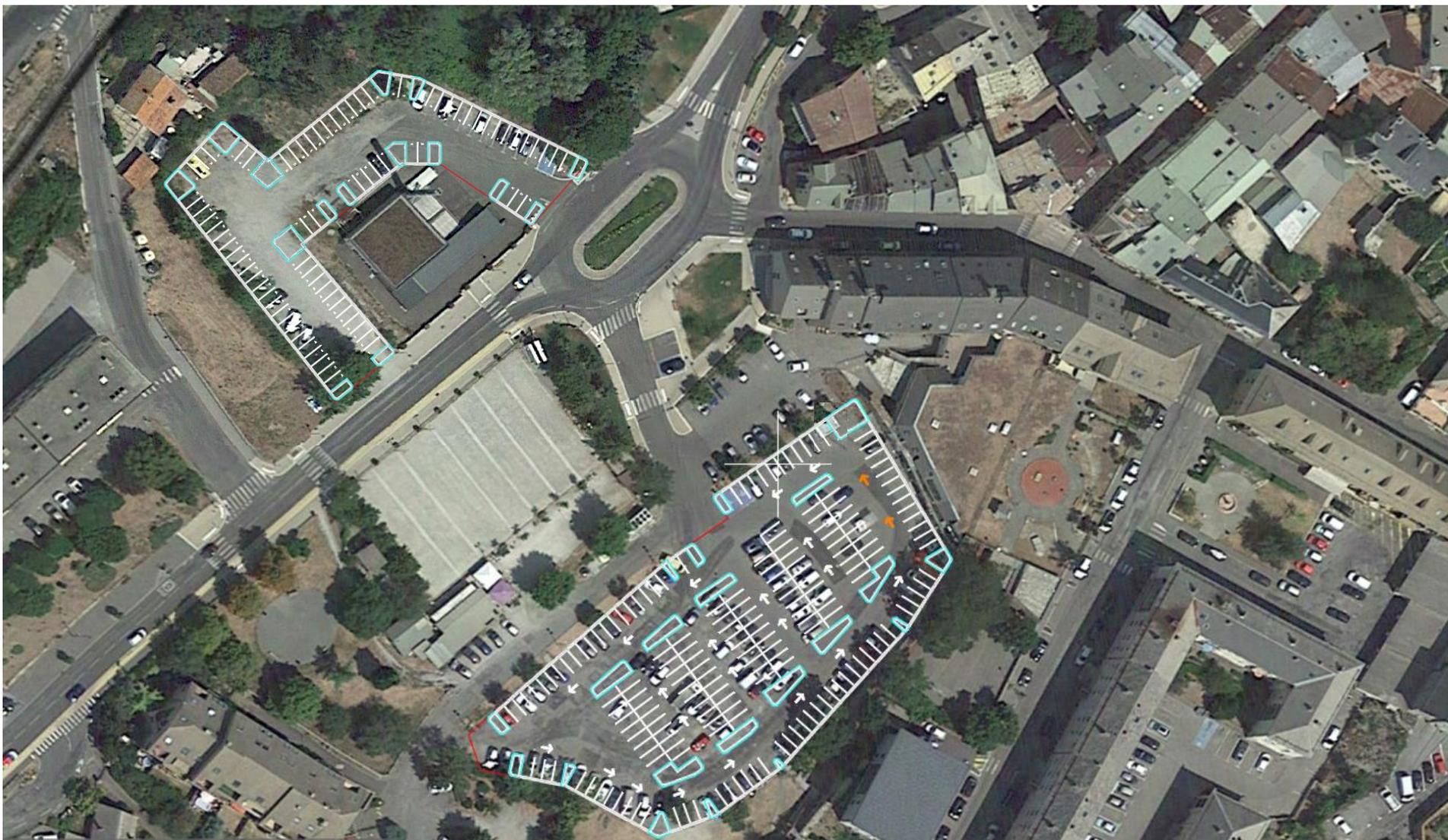
Stationnement

- Offre PMR
- Routes
- +++ Voie ferrée
- Limite commune

iris conseil
25/01/2023

0 100 200 m

PROPOSITION DE RÉAMÉNAGEMENT DES PARKINGS DES REMPARTS ET DE LA RÉSISTANCE



Parking des Remparts/Chaufferie : 41 places → 85 places*

Parking de la Résistance / Leader Price : 136 places → 196 places*

**estimation du nombre de places
à valider techniquement suite à un relevé topographique et des contraintes d'usage*

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT PARKING DU STADE/19 MARS



Parking du stade/19 mars : 81 places → 90 places*

**estimation du nombre de places
à valider techniquement suite à un relevé topographique et des contraintes d'usage*

Réaménagement du parking de la Contre Escarpe

→ Création d'un accès piéton au niveau muret nord-ouest par la création d'un escalier suivant 2 scénarios :

1. Sans reprise importante des marquages des places existantes, en transformant les îlots centraux par de nouvelles places

ou

2. Reprise totale avec modification des sens de circulation, suppression des rivières minérales...



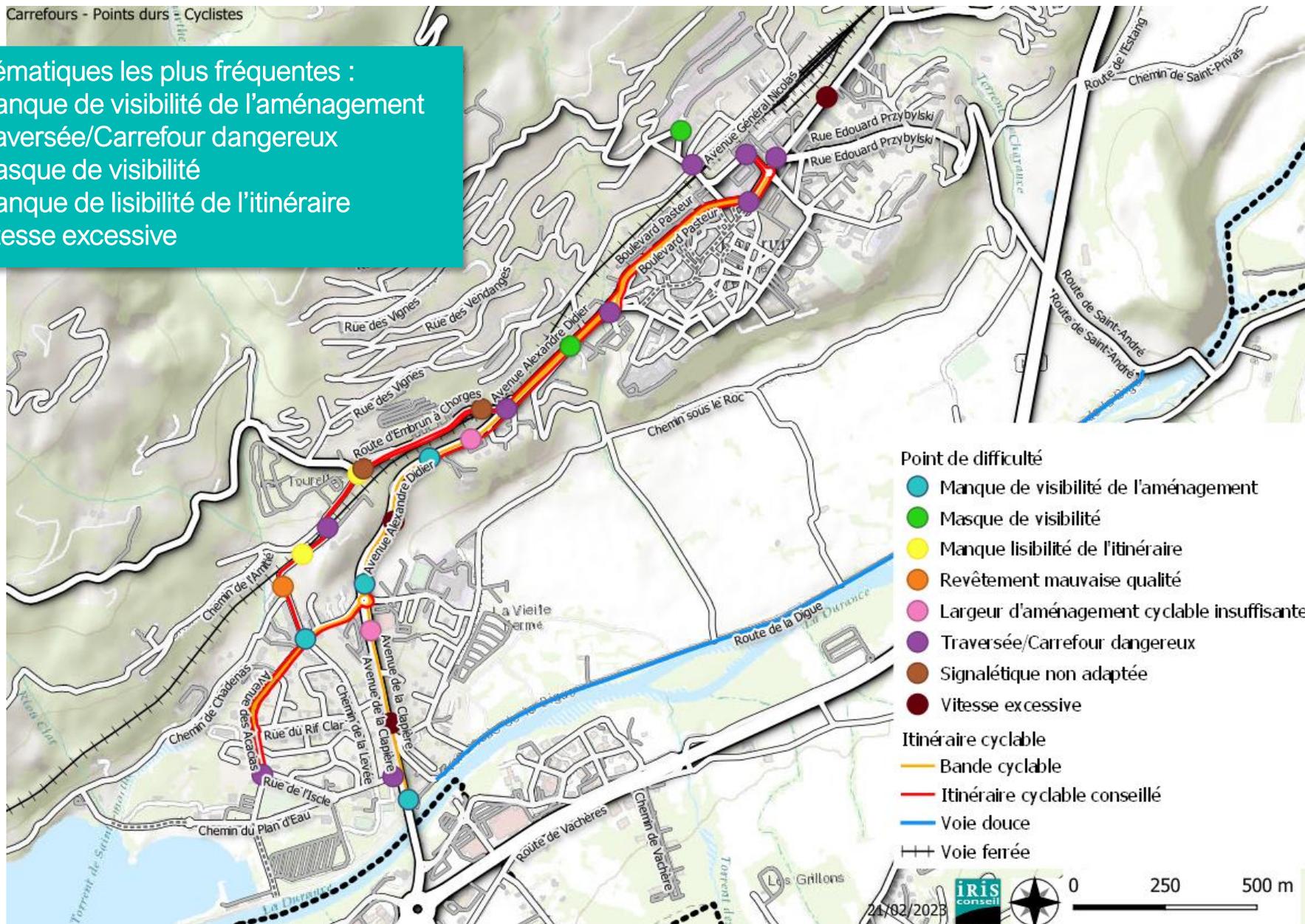
Pistes d'action "Piétons et cycles"

CONSTAT : POINTS DURS POUR LES CYCLISTES

Carrefours - Points durs - Cyclistes

Les thématiques les plus fréquentes :

- Manque de visibilité de l'aménagement
- Traversée/Carrefour dangereux
- Masque de visibilité
- Manque de lisibilité de l'itinéraire
- Vitesse excessive

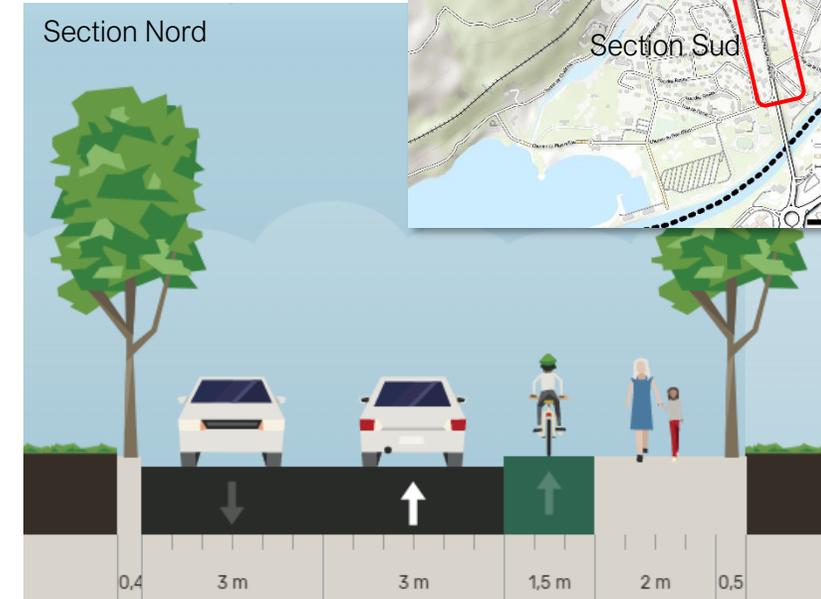
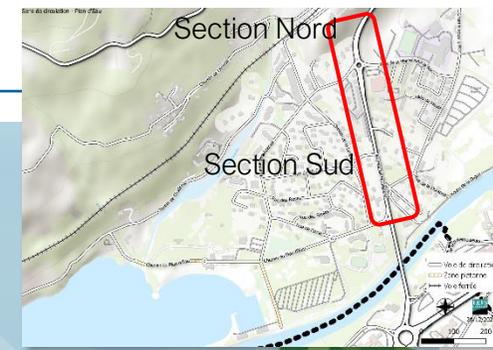


Traitement de l'axe Avenue de La Clapière - D994H - pour les modes actifs

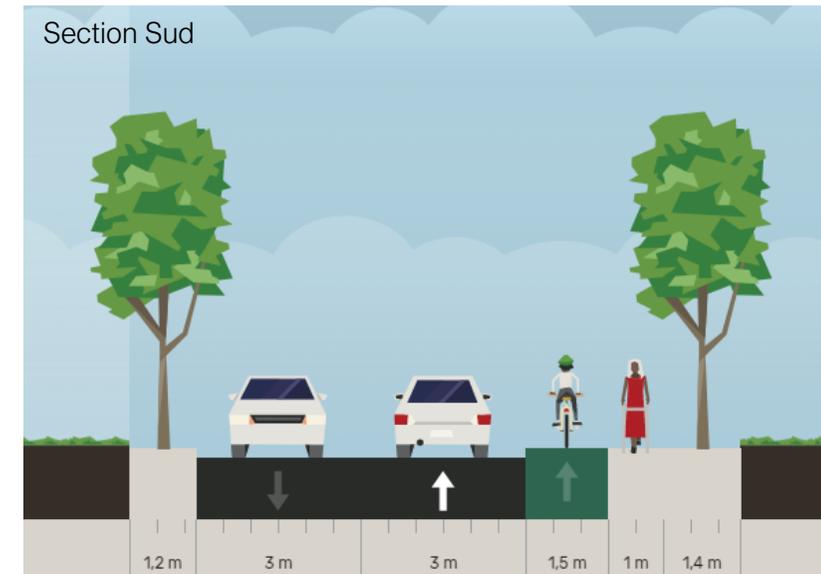
- Renforcement de l'aménagement cyclable en montée par une réduction de la largeur de la chaussée
- Création d'une Voie Verte (Modes actifs) du côté droit de la voie (sens de la montée)
- Renforcement de marquage vertical et horizontal



Avenue de La Clapière, Embrun



D994H - section Nord

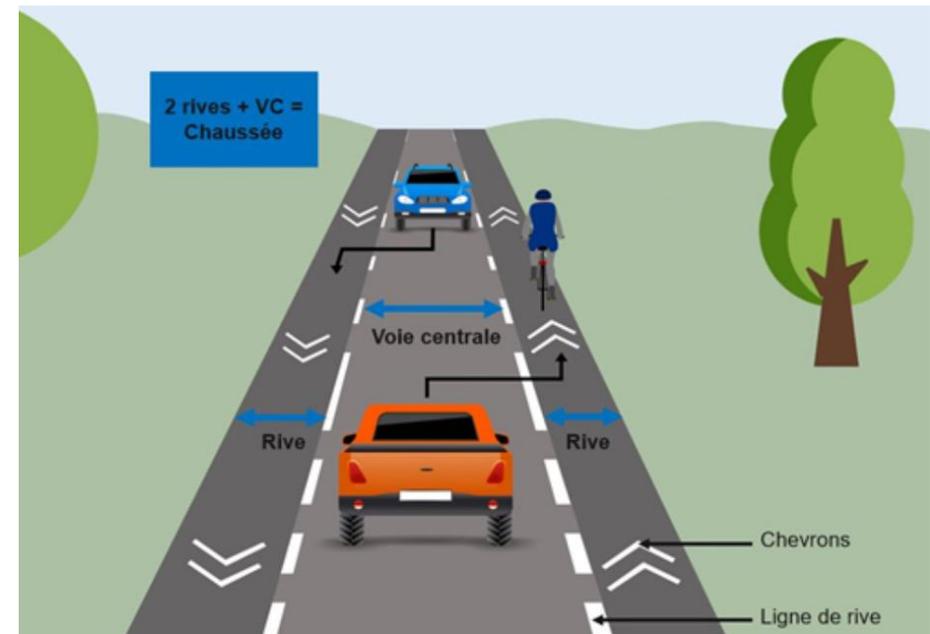
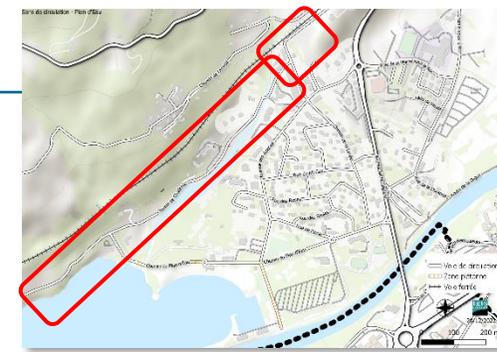


D994H - section Sud

À valider techniquement suite à un relevé topographique

Aménagement d'un chaucidou (CVCB) et d'un cheminement piéton sur le Chemin de Sainte-Marthe et sur le chemin de Chadenas :

- Création d'un chaucidou/CVCB sur le Chemin de Sainte-Marthe.
- Cheminement piéton côté Sud de la voie sur la parcelle AN109 - propriété de la Ville.
- Création d'un chaucidou/CVCB sur le Chemin de Chadenas



Principe de la Chaussée à Voie Centrale Banalisée

Donner du confort aux usagers "actifs"

- Suppression du stationnement sur le côté droit (sens montant)
- Création d'un aménagement cyclable protégé dans le sens de la montée
- Réduction de la largeur de la chaussée
- Amélioration du revêtement du trottoir coté droit (sens montant)
- Création d'un trottoir d'1m/1,4m côté gauche (sens montant)



Avenue des Acacias - Sens montant - vers le centre-ville

Intégration d'aménagement cyclable pour la connexion entre l'avenue Charles de Gaulle et le projet de transports collectifs Pralong :

- Aménagement d'une "Voie Verte" mix vélo/piéton après réduction de la largeur de la voie
- Renforcement de limitation de la vitesse pour les automobilistes
 - Réduction à 5,75m de la largeur de la voie
 - Mise en place de coussin berlinois
 - Renforcement marquage vertical et horizontal
- Renforcer la sécurité aux entrées/sorties des voies secondaires
 - Dégagement de tout obstacle dans un périmètre de 10 m



Avenue Charles de Gaulle, Embrun



Avenue Charles de Gaulle - Vers Pralong

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DES MODES ACTIFS – CENTRE-VILLE

Embrun - Itinéraires cyclables - Centre-Ville

Amélioration des conditions de sécurité et de passage des modes actifs aux carrefours et au niveau du Lycée Honoré Romane

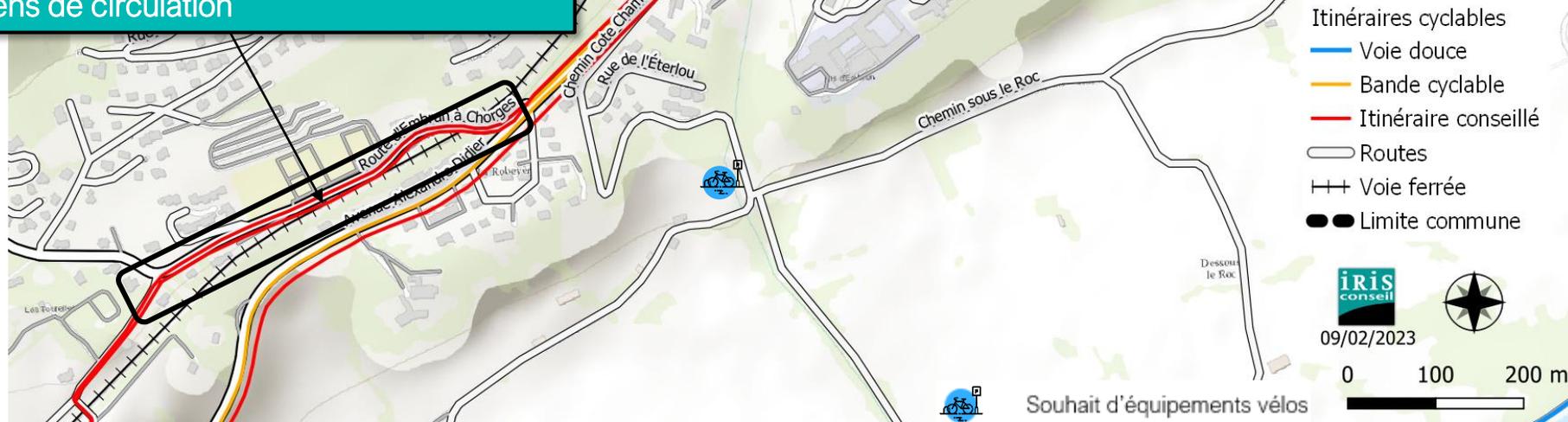
Amélioration de la sécurité et renforcement de l'aménagement cyclable :
Dégagement de la visibilité au droit des carrefours, marquage au sol, panneaux indicatifs...

Création/renforcement de la visibilité des stationnements "vélo"
Amélioration du franchissement du giratoire oblong

Renforcement de la sécurité des cycles dans les 2 sens de circulation

Création aménagement cyclable vers Pralong

Amélioration des conditions de sécurité



SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS D'AMÉNAGEMENT DES MODES ACTIFS – PLAN D'EAU

Embrun - Itinéraires cyclables - Plan d'Eau

Création de cheminement modes actifs

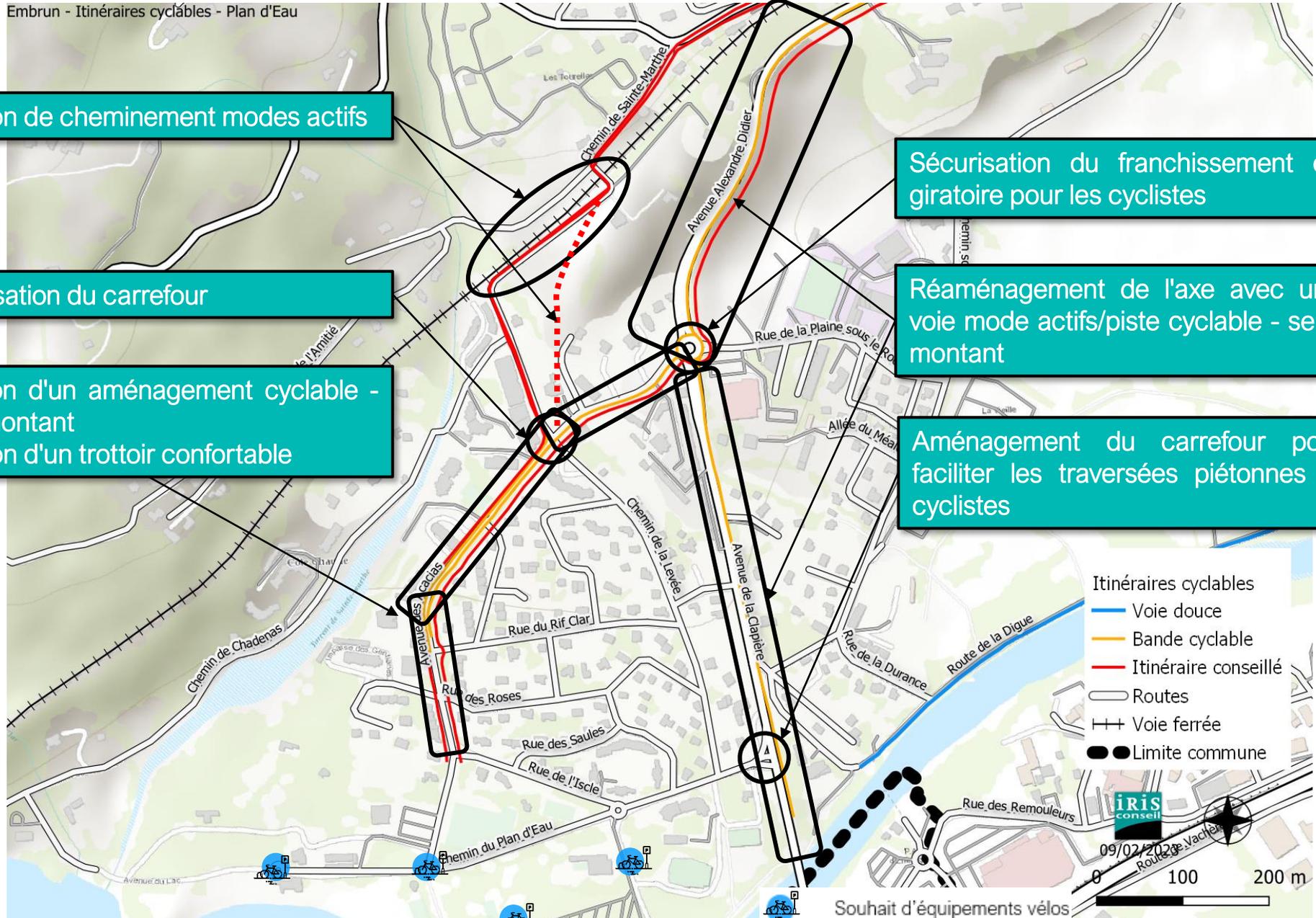
Sécurisation du carrefour

Création d'un aménagement cyclable - sens montant
Création d'un trottoir confortable

Sécurisation du franchissement du giratoire pour les cyclistes

Réaménagement de l'axe avec une voie mode actifs/piste cyclable - sens montant

Aménagement du carrefour pour faciliter les traversées piétonnes et cyclistes



- Itinéraires cyclables
- Voie douce
- Bande cyclable
- Itinéraire conseillé
- Routes
- Voie ferrée
- Limite commune

IRIS conseil
09/02/2023
0 100 200 m

Souhait d'équipements vélos

Autres actions possibles

Actions en faveur des écoles

- Conforter, renforcer et sécuriser les abords des établissements scolaires
- Établir des "rues scolaires"
- Incitation au changement de comportement des plus jeunes
- Sensibilisation aux modes actifs
- ...

Parkings-relais

- Amélioration des parkings-relais et de leur visibilité
- ...

Vélo

- Stationnement vélo
- Création de services vélo
- ...

Jalonnement

- Révision du plan de jalonnement



Questions/réponses